

nière effective.

G. Malaterre-Sellier.

m-508 - 19 oct. 1929

## Les Élections Sénatoriales

### CHARENTE-INFÉRIEURE

La campagne pour les élections sénatoriales paraît ici très calme et les sénateurs sortants semblent attendre avec sérénité le résultat du scrutin. En ce qui nous concerne, les femmes de la Charente-Inférieure ont encore bien à faire, car leurs sénateurs ne semblent guère décidés à modifier la situation actuelle : ils ont pour la plupart passé l'âge où le sentiment de la justice domine l'égoïsme conservateur, passé l'âge où les principes ont encore une valeur morale et où l'on croit devoir concilier ses actes avec ses doctrines. Ces messieurs se sont créés ici un petit fief plein de sécurité. Ils se considéraient comme bien naïfs de risquer cette sécurité en accordant le droit de vote aux femmes. Ils ne contestent pas qu'il y ait quelque chose de juste en leurs réclamations, mais selon eux, ce n'est pas le moment de leur donner satisfaction et ce ne sera pas le moment tant qu'ils vivront !

Celles qui luttent ici avec nous n'en ont que plus de mérite et nous remercions tout particulièrement notre active présidente de Rochefort, Mlle Suzette Savy, avocate de valeur, qui n'a pas craint d'ajouter l'action féministe à son labeur journalier.

Nous avons eu à Rochefort, sous sa présidence, une réunion intéressante qui, nous l'espérons, aura d'utiles répercussions.

Grâce à Mlle Savy également, un groupe s'est constitué à Saintes avec le concours de M. Maudet, avocat à la Cour et de sa jeune femme qui en prit le Secrétariat général. Nous y avons fait une conférence et le Comité qui compte les femmes les plus influentes de la ville, ne peut manquer d'agir sur les deux sénateurs qui habitent Saintes : MM. Lauraine et Chap-sal.

\*

\*\*

D'autre part, signalons une intéressante initiative prise par un conseiller municipal de Jonzac, qui a envoyé à tous

les délégués sénatoriaux du département la lettre suivante :

Département de la Charente-Inférieure

Élection sénatoriale du 20 octobre 1929

Monsieur le Délégué et Cher Collègue,

Dans le cas où je n'aurais pas le plaisir de vous voir, je viens vous informer que je serai candidat à l'élection sénatoriale du 20 courant.

Je me présente à vos suffrages, sans ambition, je considère que c'est un simple devoir que je remplis, en vous demandant d'affirmer sur mon nom votre avis au sujet du vote et de l'éligibilité des femmes.

La question politique je n'en parlerai pas, je suis suffisamment connu dans le Département.

Vous savez le rôle que joue la femme dans le monde, vous savez aussi que le droit de vote leur est accordé dans les Etats suivants : Angleterre, Allemagne, Autriche, Suède, Norvège, Hollande, Finlande, Pologne, Russie, Lithuanie, Tchécoslovaquie, Irlande, Danemark.

Il ne reste donc en Europe que la France Démocratique qui soit en retard sur les autres Etats. Je ne crois pas que vous pensiez que les Françaises ne soient pas aussi méritantes que les femmes des Pays voisins.

La question qui prime actuellement, c'est la question de la Paix; nous avons besoin de l'esprit des mamans, nous avons besoin des glorieuses femmes de France pour assurer l'œuvre si bien commencée par M. Aristide Briand.

J'exposerai mes vues à ce sujet au Congrès du 19 courant à La Rochelle.

Veuillez agréer, mon Cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Paul Deveaud,

Conseiller Municipal à Jonzac.

Nous félicitons M. Deveaud de son initiative et nous souhaitons que son exemple trouve de nombreux adeptes.

\*

\*\*

### CHARENTE

A Angoulême, le président de notre réunion, adjoint au maire d'Angoulême, nous a promis d'intervenir lors de la réunion des délégués sénatoriaux.

Il posera aux sénateurs sortants et aux autres candidats différentes questions au sujet du vote des femmes.

Voilà, croyons-nous, la façon la meilleure de faire comprendre à nos adversaires que nous voulons le vote, et que ceux qui plaident pour nous plaident en notre nom.

Nous continuerons cette semaine notre propagande en Dordogne et en Corrèze, en espérant que dans tous les départements nos présidentes d'Associations auront agi dans le même sens.

G. Brunschvicg.